

• Inauguration de la résidence «Saint-Loup»

## Un nouvel EMS dans le futur centre-ville de Versoix

**Sur la rive droite du lac, à Versoix, le nouvel EMS Saint-Loup a été tout récemment inauguré, au cœur d'un quartier encore en devenir qui constituera le nouveau cœur de la cité chère à Choiseul. Très nombreux étaient les invités et les personnalités du monde politique, parmi eux: le conseiller d'Etat en charge du département de la solidarité et de l'emploi, François Longchamp, le maire et les conseillers municipaux de la Ville de Versoix et des communes voisines. On pouvait aussi relever la présence des représentants des autorités catholique, protestante et orthodoxe de Versoix et de la région. Un beau symbole pour cette maison, projet de la paroisse catholique versoisienne...**

**10** juin 2009 – 10 juin 2011: deux ans se sont écoulés, jour pour jour, entre la pose de la première pierre de l'édifice et son inauguration officielle. Auparavant, sept longues années de démarches administratives avaient eu lieu. Un vrai chemin de croix pour la paroisse catholique de Versoix, à l'origine du projet. L'établissement médico-social et le terrain qu'il occupe appartiennent en effet à la Fondation Saint-Loup Vandelle, créée par la paroisse.

### Genèse d'un projet

Cette réalisation s'inscrit dans le programme EMS 2001-2010 du Conseil d'Etat, prévoyant la mise aux normes des établissements existants d'ici 2010 et la construction de plus de 1000 nouveaux lits en 10 ans sur des secteurs choisis du territoire, pour que les EMS se répartissent de manière harmonieuse. «Sur ce plan directeur, la ville de Versoix était marquée d'un point rouge», se souvient Véronique Schmied, ancienne maire de Versoix, qui dirige aujourd'hui l'EMS Saint-Loup conjointement à celui de la Châtelaine, sous l'entité «Espace de Vie SA». «C'était une belle opportunité à ne pas laisser passer!». Versoix, qui comptait déjà l'EMS Bon-Séjour, pouvait voir son offre élargie en termes d'accueil des personnes âgées (originaires de Versoix et des communes de Céligny, Genthod, Collex-Bossy, Bellevue et Pregny-Chambésy).

L'Eglise catholique a alors proposé l'utilisation de son terrain, joutant l'église et la cure, pour cette future construction. «L'enthousiasme du conseil de paroisse a été immédiat, puis son implication croissante», a-t-il été rappelé. La paroisse a créé la Fondation Saint-Loup Vandelle, maître d'ouvrage du projet, laquelle s'est entourée de professionnels reconnus. La société Aton Développement SA est intervenue en qualité de maître d'ouvrage délégué et Karl Steiner SA en tant qu'entreprise générale. Quant à l'architecture de la réalisation, elle a été confiée au bureau Frei & Stefani SA.

### Un présent plein de promesses

La sobriété sied bien à cet édifice, qui par sa position dominante, en surplomb de la route Suisse, retient déjà l'attention. Les architectes ont imaginé un bâtiment aux lignes épurées, aux façades grises pourvues de larges vitrages. La vue sur le lac, ou sur le paysage côté parc, ne s'en apprécie que mieux!

De 4 étages sur rez et sous-sol, il peut accueillir quatre-vingts résidents. Il compte, par étage, vingt chambres (dont deux chambres



**Coupure du ruban: le Conseiller d'Etat François Longchamp est assisté de la doyenne de l'établissement, âgée de 98 ans. Véronique Schmied, directrice de l'EMS et Paul-Georges Despature, président de la Fondation Saint-Loup Vandelle, les entourent. Tout à gauche, Cédric Zurn (Aton).**

doubles pour les couples). Leur surface est d'environ 20 m<sup>2</sup>, auxquels s'ajoute un cabinet de toilette. Tout est mis en œuvre pour que la personne âgée «dispose d'un lieu de vie intime», comme auparavant à son domicile, «tout en trouvant des repères compensant sa perte progressive d'autonomie». L'architecture et toute l'organisation de l'établissement sont pensées dans cette optique.

Au sous-sol, encore en travaux actuellement, une balnéothérapie est prévue.

Apportant à ses hôtes un degré de confort supplémentaire, le bâtiment est labellisé Minergie. Il est rafraîchi et chauffé grâce à un système de pompe à chaleur utilisant l'eau du lac. Le quartier dans son ensemble bénéficiera de cette installation. Mais, comme le faisait remarquer dans son discours d'inauguration le maire de Versoix, Cédric Lambert, la qualité et le cadre de vie, si beaux soient-ils, ne sauraient suffire au bonheur des aînés. La présence d'un personnel aussi compétent qu'attentif compte beaucoup. En prévision de l'ouverture de l'EMS Saint-Loup, des chômeurs ont été formés en vue de devenir des auxiliaires de santé certifiés. Engager des demandeurs d'emploi était une volonté affichée. «Ces personnes représentent la moitié des effectifs des aides-soignants. Quant au nombre total de demandeurs d'emploi recrutés, il s'élève à 41% de l'ensemble du personnel», a souligné Véronique Schmied. (voir aussi l'interview de François Longchamp, dans ce numéro, Tout l'Emploi, page 36).

### L'avenir qui se dessine

Cet EMS est une des composantes du futur centre-ville. «Il préfigure de manière exemplaire le quartier planifié depuis une bonne

dizaine d'années», a précisé le maire de Versoix, en ajoutant qu'un plan localisé de quartier avait été adopté en novembre 2007, ainsi qu'un plan directeur de quartier en février 2006, sur la base des différentes études menées par la commune, le canton et les propriétaires.

L'inauguration de la maison pour personnes âgées vient pratiquement mar-

quer l'achèvement de l'aménagement d'un premier périmètre: l'îlot nord, propriété de la Fondation Saint-Loup Vandelle, qui s'étend entre la route Suisse et le chemin Vandelle, et du chemin Deshusses à l'église catholique. Il est constitué d'un nouvel immeuble de 18 logements, comprenant en son rez-de-chaussée un groupe médical. A proximité se trouvent la crypte communale, le centre paroissial, aujourd'hui transformé et agrandi, la cure, rénovée et remise aux normes, ainsi que l'église, dont les travaux de rénovation n'ont pas encore démarré. «Nous en appelons à la générosité pour achever notre mission. Une importante campagne de levée de fonds est lancée», a déclaré le président de la Fondation Saint-Loup Vandelle, Paul-Georges Despature.

Reste également à finaliser les aménagements extérieurs: un superbe parc dont bénéficieront les pensionnaires de l'EMS et la population versoisienne, avec des cheminements piétonniers qui seront en liaison harmonieuse avec l'îlot sud. Dans ce deuxième périmètre - situé entre la gare et la poste, et de la rampe de la gare au chemin Deshusses - seront construits un parking souterrain, un centre commercial, un hôtel trois-étoiles, des surfaces administratives et commerciales, un espace communal... Mais cela est un nouveau chapitre de la ville de Versoix, qui reste encore à écrire! ■

Martine Vineturine

**Secrétariat et contact pour la recherche de fonds:**

**Sylvie Sansone-Cartier,  
16, chemin J.-B. Vandelle, 1290 Versoix.  
Tél. 022 755 12 44 tous les matins.  
E-mail: secretariat.versoix@cath-ge.ch.**